

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le règlement n°2034/2013 de la commission du 13 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de réformes,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L501-2, et L501-3,

Vu la délibération n° 11 du 15 février 2024 relative à l'attribution de l'aide à la transformation numérique des entreprises,

Vu la convention relative à la mise en œuvre du SEGEOL concernant le dispositif d'aide à la transformation numérique,

Vu la demande d'aide à la transformation numérique déposée par l'entreprise SEGEOL, le 17 mai 2024,

Vu l'avis simple de la commission mise en date du 8 juillet 2024,

CONSIDÉRANT que la société profite à travers ce projet de transformation numérique, le soutien d'activités, une campagne de référencement afin de gagner en visibilité et augmenter ses réservations,

CONSIDÉRANT que l'aide financière est calculée à hauteur de 50 % des dépenses HT éligibles réelles, cette somme ne pourra être supérieure à 22 000 € HT,

CONSIDÉRANT que le montant total des dépenses HT éligibles est de 1 475 4 HT et que le montant des dépenses HT éligibles est arrêté à 12 000 € HT, en application du règlement, les modalités de calcul sont les suivantes : 1 475 4 HT x 50 % = 737 70 €.

D É C I S I O N

Il est attribué à l'entreprise SEGEOL, dont le siège est situé au 18 allée du Moulin Pivard - 87 260 LIMOGES, une aide financière d'un montant maximal de 737 70 €.

De signer la convention de financement précisant les modalités de versement, à transmettre avec l'entreprise SEGEOL, ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre.

Financer les dépenses sur les lignes prévues au budget principal de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, le 27 JUIN 2024

Le Président de Limoges Métropole,


Stéphane GUERIN

Accusé réception - Modèles de lettres
de motivation - SEGEOL
N° 1996 Adhésion et Développement Économique
Nouvelles Initiatives
Cette décision fait l'objet d'une notification écrite de l'entreprise

DÉCISION

Décision de versement d'une aide à la transformation numérique - SEGEOL

1 DOCUMENT - Publié le 24 Juillet 2024



DEC_ECO_25539_AIDE_TRANSFORMATION_NUMERIQUE_SEGEOL.pdf
(.pdf, 73,6 Ko)



TÉLÉCHARGER